

ALERTE

**39 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS
30 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions.**

Paris, le 13 avril 2016

Communiqué de presse

Plan de lutte contre la pauvreté : dépasser les objectifs fixés il y a trois ans

Le Conseil des Ministres, réuni le 13 avril, a entendu une communication de Marisol Touraine et Ségolène Neuville, concernant le plan national de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Les deux ministres ont rappelé en particulier que ce plan engageait l'ensemble du gouvernement afin que les mesures prises puissent s'inscrire dans une lutte globale contre la pauvreté.

Le Collectif ALERTE demande que le lien soit fait clairement entre le Plan National de lutte contre la Pauvreté et les mesures annoncées ce jour dans la loi Egalité Citoyenneté, comme avec la loi El Khomri, afin que le Plan Pauvreté soit le garant de la continuité de l'action publique.

Ainsi, par exemple, il sera permis aux préfets de reprendre leur contingent aux maires quand ceux-ci refusent de l'utiliser pour loger des personnes en difficulté sociale, en particulier pour le relogement des prioritaires DALO (droit au logement opposable). Cela est une demande de longue date du CAU (Collectif des associations unies) et d'ALERTE, qui répond bien aux objectifs du Plan Pauvreté.

Il en va de même pour certaines mesures de la loi El Khomri qui reprennent ou modifient certaines mesures du Plan Pauvreté sans faire le lien entre les deux. C'est le cas, en particulier, des diverses annonces concernant la formation professionnelle, qui complètent la partie concernant les chômeurs de longue durée.

Le plan annoncé lundi pour lutter contre la précarité des jeunes contient plusieurs débuts d'avancées intéressants. L'aide financière pour la recherche d'un premier emploi, la taxation des CDD, la création d'un droit universel à la garantie locative pour tous les jeunes de moins de trente ans, vont dans le bon sens même si, pour chacune de ces mesures, ALERTE regrette les conditions et les limites des dispositifs : l'aide financière devrait être plus longue ; la garantie locative devrait à terme concerner toute la population...

Le Collectif constate un engagement important du gouvernement pour réaliser les objectifs du Plan, mais il rappelle que ces objectifs sont ceux du gouvernement et non ceux issus des travaux de la conférence qui s'est tenue à la fin de l'année 2012.

Il rappelle donc qu'à ses yeux, ces objectifs sont insuffisants pour lutter contre la grande pauvreté. En effet si, depuis 2013, la pauvreté s'est stabilisée, la grande pauvreté continue à gagner du terrain, en particulier chez les jeunes.

Il convient donc de dépasser les objectifs contenus dans le plan il y a trois ans. Il y a urgence à sortir de cette situation car la stigmatisation, par l'opinion publique, des plus pauvres qui seraient des « assistés » perdure. C'est pourquoi il faut lutter avec toujours plus de vigueur contre le non recours aux droits qui est la seule manière dans notre société de permettre à chaque personne de développer ses capacités.

C'est ce que les Présidents d'ALERTE, de la Fnars et de l'Uniopss, ainsi que la Présidente du Secours Catholique et le Délégué Général de la Fondation Abbé Pierre, ont redit à Manuel Valls qui les a reçus le 6 avril.

Malgré les annonces du Conseil des ministres, qui prouvent une volonté d'accélérer la mise en œuvre du plan, le Collectif ALERTE renouvelle ses principales propositions.

Il est indispensable de poursuivre certaines mesures telles que les aides à l'emploi et à la formation pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, la lutte contre le décrochage scolaire, et l'élargissement du Compte personnel d'activité (CPA).

Il faut élargir la protection maladie universelle (PUMA) à toute personne présente sur notre territoire, et augmenter le plafond de la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire).

Le Collectif rappelle également la nécessité de construire un nombre toujours croissant de logements très sociaux.

Le Collectif estime par ailleurs que l'accès au numérique est encore insuffisant et demeure un facteur d'exclusion.

De même, la complexité de l'accès aux droits conduit à demander une plus grande automaticité pour l'obtention de ceux-ci. Le Collectif espère que les conclusions du rapport Sirugue sur les minimas sociaux sera suivi de réalisations concrètes dans le sens d'une simplification d'accès et de compréhension.

Concernant l'emploi, la généralisation de la « garantie jeune » est une mesure que nous saluons, car elle répond à une ancienne revendication.

Il faut revoir l'intégralité du dispositif d'accompagnement par les missions locales. En effet tous les jeunes doivent avoir accès à cette garantie, et plus généralement tout jeune doit avoir droit à une allocation sociale en fonction de son revenu. En cette période où le chômage ne recule pas nous souhaitons que des garanties plus précises soient fournies sur l'accès par des chômeurs de longue durée, à des formations débouchant sur l'emploi et que des mesures de soutien, et de suivi dans l'emploi, soient offertes aux entreprises afin de les inciter à ouvrir plus largement leurs portes aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

Enfin, le plan d'action pour le travail social et le développement local, issu d'une large concertation doit être mise en œuvre plus rapidement, tant les enjeux pour les personnels et les bénévoles engagés comme pour les personnes accompagnées sont essentiels pour la cohésion sociale.

ALERTE regrette par ailleurs qu'il n'y ait pas d'annonces nouvelles sur la petite enfance, le soutien aux parents isolés et l'accès à l'école pour tous les enfants, sans distinction de leur situation administrative.

Enfin, le Collectif insiste sur la nécessité pour les collectivités territoriales de s'engager résolument dans la déclinaison des mesures qui entrent dans leur champ de compétences, afin de ne pas en retarder la mise en œuvre ou en détourner le sens.

Les présidents qui ont participé à la rencontre ALERTE avec le Premier ministre le 6 avril 2016 :



Contact presse

François Soulage – 06 07 64 76 66 – alerte@uniopss.asso.fr

Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr